

la confection du chemin de fer du Nord ? Pourquoi, annoncer avec une telle hypocrisie comme vous l'avez fait, l'ingénieur M. Gildey qui n'a rien fait ou été pour le chemin de fer du Nord et qui ne fera rien non plus ?

Pourquoi, cet individu, venir se poser carrément et audacieusement devant nous en proposant ce qui suit :

Proposé par M. George Hall, secondé par M. Scott.

Que M. Baby soit tenu de commencer le chemin de fer du Nord au 1er juin ou d'abandonner son contrat.

Je vous le demande, messieurs les conseillers et messieurs les directeurs, n'avons nous pas assez de cette détresse qui nous accable en ce moment sans y ajouter l'insulte et la moquerie ? Quel est donc le motif qui vous excite à maintenir une telle conduite envers nous ? Est-ce notre haine excessive ? est-ce notre patience sans bornes dont vous avez abusé pendant quatre années consécutives ? ou voulez-vous faire de nous un peuple d'esclaves, un peuple de mercenaires ? ou voulez-vous pousser l'attentat jusqu'au cœur de cette précieuse et noble population de la Rive Nord en l'expulsant des lieux qui l'on vu naître ?

De grâce, messieurs, ne commettez pas une telle imprudence ! Craignez de vous moquer de nous ? Cessez de nous irriter, de nous persécuter ainsi. Ne laissez pas arriver l'hiver avec son triste cortège de douleurs et de misère sans dissiper l'orage dont il nous semble entendre déjà les mugissements.

Les temps sont proches, messieurs et nous devons vous le dire franchement, notre bonté et notre patience sont enfin épuisées. Vous avez à nous dire franchement et honnêtement ce que vous prétendez faire avec ce chemin de fer que vous nous avez promis, si vous n'en commencez pas immédiatement les travaux qu'allons nous faire ? qu'allons nous devenir pendant tous ce long et rigoureux hiver qui arrive sur nous à pas de géant ? Certes, il ne serait pas gentil de notre part de vous cacher le fond de notre pensée. Si vous déférez de commencer les travaux du chemin de fer du Nord, vous accumulez au-dessus de vos têtes des foudres et des tempêtes.

La construction des vaisseaux presque n'étant, le commerce respirant à peine, enfin point de travaux, non, point de travaux de quelque genre que ce soit ; nous présumons donc que la détresse de la Rive Nord est à son comble ; et quand cette détresse aura atteint son niveau, qu'enfermera-t-elle, que donnera-t-elle cette détresse... le vol, le pillage et l'incendie. Qui sera l'auteur de tant de maux, de tant de désastre ? Vous messieurs les Conseillers et messieurs les Directeurs. Puis viendra ensuite la punition que la loi infligera à tel ou tels individus ; mais qui sont ceux que la loi frappera ? Est-ce vous, messieurs les Conseillers ? Est-ce vous, messieurs les Directeurs ? Non, car d'ap-

rés de tels circonstances, on ne punit jamais les criminels, on ne punit pas les coupables, ce sont les innocents que l'on châtie. Ce sera donc le pauvre et honnête père de famille dont la tendresse sans bornes, l'aura forcé de dérober à son voisin quelques bouchées de pain pour empêcher de mourir une épouse chérie, des enfants bien-aimés. Ce sera donc cet enfant dont le dévouement, le respect et l'amitié sans bornes l'auront forcé à dérober pendant une nuit obscure quelques parcelles de bois pour sauver d'un froid intense et des plus rigoureux l'auteur de ses jours, ce pauvre vieillard gorgé sous le poids des années et dont les jours sont encore précieux.

Ce sera cet autre qui se glisera furtivement et secrètement dans la propriété du marchand afin d'en dérober, d'en arracher quelques épis pour soulager une tendre mère aux prises de la maladie la plus souffrante.

Ce sera ce brave et honnête citoyen qui ne sachant ou portant ses pas pour implorer éternellement pitié en faveur de ses chers petits enfants cruellement tourmentés, torturés par le froid et la faim, le désespoir dans l'âme poussera enfin l'aïdace jusqu'à semer l'inflammation à l'épicerie du coin dans l'attente qu'il pourra en sauver quelques aliments pour soulager sa misérable existence.

D'après ce faible et lugubre tableau que nous venons de vous tracer, vous comprenez donc que vous encourez une immense responsabilité en exposant ainsi les intérêts de la société en générale. Que vous manquait-il pour partir les travaux du chemin de fer du Nord ? Nous ne voyons rien, nous : vous avez un million cinq cent mille acres de terre ; vous avez trois cent mille louis dont vous jouissez en vertu du bill de l'emprunt municipal maintenant sanctionné ; vous possédez soixant-quinze mille louis de part ; trente mille louis que le contractant est sensé avancer sur son contrat. A part de l'octroi de terre accordé en faveur du chemin, vous avez donc le beau capital de quatre cent mille louis. Qu'attendez vous donc pour partir les travaux ? On a dit et on dit encore : tout le monde veut le chemin de fer du Nord ; mais personne ne veut prendre des parts. Certes, voilà bien quelque chose d'encourageant pour vous : vous avez mangé une partie des argents provenant de ce que vous avez entre les mains sans nous donner pour la valeur d'un seul denier de profit, vous n'avez pas même daigné nous dire la manière dont vous avez dépensé ces capitaux.

D'après un tel comportement que vous avez maintenu et que vous maintenez encore malgré tous ces immenses avantages que vous possédez pour partir les travaux du chemin, comment donc voulez-vous que nous secondions vos vœux ?

On va même jusqu'à dire que messieurs les conseillers ne veulent pas transmettre les trois cent mille louis à la compagnie du chemin de fer du Nord. Quelle est donc

votre intention MM. les conseillers ? Qu'avez-vous donc à faire avec ces trois cent mille louis ? Votre devoir n'est-il pas de transmettre immédiatement cette somme entre les mains de la compagnie du chemin de fer du Nord en la forçant strictement de remplir ses engagements contractés envers les citoyens de la rive Nord. Ne savez vous donc pas que nous avons donné nos propriétés pour garantie ? Or cet argent nous appartient autant que nos propriétés et nous osons vous recommander fortement de transmettre cette somme à la compagnie du chemin de fer du Nord au plus vite possible, afin que nous sachions à quoi nous en tenir. Hâtez vous, messieurs les conseillers d'exécuter cet impérieux devoir. Ne retardez pas les travaux du chemin de fer du Nord en gardant cet argent qui pourrait peut-être devenir entre vos mains un tison ardent. Hâtez vous MM. les conseillers de sortir de cette impasse tandis que vous le pouvez ; livrez tout votre argent entre les mains des directeurs de la compagnie du chemin de fer du Nord en les sommant de se mettre immédiatement à l'œuvre.

Attention messieurs ! La comète qui a paru le 14 et le 15 de ce mois est-elle un signe que nous commencerons le chemin de fer du Nord dès cet automne ; ou veut-elle nous dire par son apparition que monsieur le Maire en comité recommande fortement à ses amis de se désister du projet de construire le chemin de fer du Nord, en gardant les trois cent mille louis pour d'autres fins. Pour notre part, nous ne savons quoi en dire, car nous ne sommes pas des astronomes ; au reste l'avenir nous dira bientôt ce que cette comète veut nous dire.

M. E. GAUVREAU.

Monsieur le rédacteur,

Un certain réformateur disait à ses disciples : Mettez, il en restera toujours quelque chose ! C'est le système adopté et suivi par l'auteur de la correspondance signée "Jean Baptiste" qui est paru dans votre dernier numéro.

Il est faux que j'ai convoqué une assemblée des membres de la section pour désapprouver les procédés du 2 septembre. Il est faux qu'à l'assemblée qu'on m'accuse d'avoir convoqué on ait élu d'autres officiers. Il est vrai qu'un M. Drotet a interrompu les orateurs plusieurs fois mais "Jean Baptiste" oublie de dire que ce M. Drotet est un des siens. Enfin la notice ne convoquait personne pour désapprouver l'assemblée du 2 septembre.

ALEXANDRE DROUET.

### ANNONCE

L. M. DARVEAU, NOTAIRE, tient son bureau d'affaires, dans le faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 56.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR.